

Les frères Durand-Savoyat

Entre 1893 et 1895, paraissait presque chaque semaine un « organe politique et agricole des cantons de la troisième circonscription », en gros les montagnes du sud de l'Isère. Sous la plume acérée d'un jeune journaliste passionné, Joseph Besson, « L'Écho des Montagnes », qui s'annonçait « républicain et anti-opportuniste », s'en prenait régulièrement aux notables. Parmi eux Émile Durand-Savoyat (1847-1903), sénateur, conseiller général et maire d'Autrans. Jugez plutôt.

« En février dernier, la population d'Autrans était stupéfiée à la vue de son maire démissionnaire sans l'être, qui s'avancait dans la grande rue du village, monté sur un jeune taureau, mais que maintenait prudemment par une corde, un domestique d'Émile, Eugène Guillermet. Vous voyez d'ici l'équipage. Tout alla bien pendant quelques instants, et taureau, toréador, et matador déambulaient sans encombre. »

« Mais notre fougueux sénateur, voulant sans doute épater les populations accourues en foule sur son passage, eut la malencontreuse idée de vouloir forcer l'allure de son étrange monture. Mal lui en prit, car aussitôt le noble animal, frappant le sol de ses sabots de devant, projeta sans aucun respect notre père conscrit à plusieurs mètres en avant et non content de cet exploit, gratifia d'un coup de corne, le trop confiant cornac.

Des rires fous éclatent de toutes parts à la vue du postérieur de M. le Maire, irrévéremment tourné vers ses administrés. »



Au lendemain de l'élection de Félix-Faure à la présidence, L'Écho des Montagnes publie une supposée lettre de « Émile Durand-Savoyat, sénateur de l'Isère, conseiller général du Monestier de Clermont, maire d'Autrans, membre de la société des veaux à deux têtes », dans laquelle il « déclare ne pas être candidat pour les fonctions de Président de la République Française ». En conclusion, il « recommande à ses amis son cousin Max Durand-Savoyat qui n'attend qu'une situation pour devenir un opportuniste distingué ». Le dit cousin ne prend pas du tout la chose à la légère. La semaine suivante, un droit de réponse cinglant est inséré.

« Cette assertion grotesque et sans logique pourrait faire croire que le sénateur de l'Isère, qui porte mon nom, m'a recommandé quelquefois, et c'est une erreur que je tiens à faire constater. Je suis même très en froid avec lui : j'ai toujours été peiné, et je lui en ai fait des reproches, qu'il se soit prévalu des mérites de son oncle, mon père, pour se faire ouvrir les portes du Palais Bourbon, et qu'il n'ait pas suivi les principes que lui traçait cette noble victime du Coup d'État, soit comme politique, soit comme philanthrope. »

À ce stade, un brin de généalogie s'impose. La « noble victime du Coup d'État », vous la connaissez : il s'agit de Napoléon Durand-Savoyat, propriétaire à Cornillon, député à l'Assemblée Nationale sous la Seconde République et fervent opposant à Napoléon III. L'« Aigle d'Autrans » le « meilleur des remèdes contre la mélancolie », le « Sganarelle du Monétier », le « Sénateur fantastique », le « cuistre du Villard »... j'ai nommé Émile Durand-Savoyat, est le fils d'un de ses frères. De son mariage avec Victoire Didier en 1827, Napoléon Durand-Savoyat a eu six enfants : Oscar (1828), Maximilien (1834), Nathaniel (1836), Camille (1838), Bathilde (1843) et James (1849).

Nathaniel et les deux filles, Camille et Bathilde, sont nées à Cornillon, mais je n'ai pas grand chose à vous raconter à leur propos. La première mention de Nathaniel que j'ai pu trouver est flatteuse : le pasteur André Blanc, en visite à Cornillon en 1844, rapporte qu'« un enfant de sept ans et demi nous a montré, par son intelligence, de quoi peut être capable la patience d'une mère ». Vingt ans plus tard, son frère Oscar rapporte dans une lettre qu'il est établi avec lui à Santa Fé, en Argentine. La même lettre fait référence aux deux sœurs, qui sont restées en France avec leur mère.

Il est certain que les principes politiques et philanthropiques prônés par le père, disparu en 1859, ont largement déterminé la vie et les engagements de ses fils autant que de son neveu. Tous ont défendu la Libre-pensée, la République, l'agriculture, l'instruction publique. Tous ont été de ces francs-maçons, bâtisseurs et garants de la Troisième République, comme leurs prédécesseurs avaient construit la Seconde. Les aînés, Oscar, Maximilien et Nathaniel, avaient choisi l'exil en Argentine par opposition à Napoléon III, dès les années 1850. Difficile de vous donner une idée complète de leur activité foisonnante là-bas.



Entre autres, ils ont développé une entreprise d'apiculture, équipant leur province de ruchers modèles, cherchant des volontaires pour accueillir des ruches expérimentales. Ceci est la couverture de leur « Manuel de l'apiculteur pour la République argentine et les pays adjacents ». Publié en 1865, il se base, disent-ils, sur plus de dix ans d'expérience.

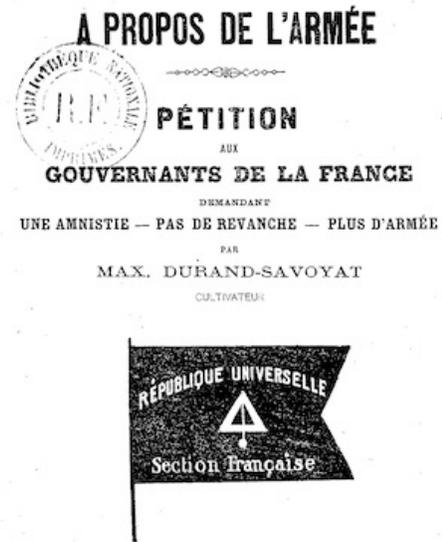
Selon l'avertissement au lecteur, il indique « la marche à suivre pour élever les abeilles, dont les produits en miel et en cire peuvent atteindre une abondance impressionnante dans ces contrées très riches ». Rendez-vous compte : « chaque ruche peut en un an, selon le temps et les circonstances favorables, produire plus de dix essaims et plus d'un quintal de miel et de cire. De sorte que par des soins intelligents, non seulement on ne risque aucune perte conséquente, mais on peut multiplier jusqu'à cent fois en trois ans le capital initial. » Pas moins !

La lettre de février 1864 déjà citée, annonce l'arrivée de James, qui s'est installé avec Maximilien à Buenos-Aires. Oscar y mentionne une imprimerie, et « une bonne dose de marchandises ». Maximilien se montre plus qu'enthousiaste.

« Notre affaire réussira cette fois j'en suis sûr, et bientôt nous allons embrasser dans nos affaires l'univers tout entier. Notre spécialité et surtout le grand but de notre travail, nous fait travailler le front haut et avec cette sûreté que possède tout homme qui fait bien. »

Il ne donne pas de détail sur son affaire qui « embrasse l'univers tout entier », mais il s'agit probablement d'une maison d'édition : ils en avaient déjà lancé une à Buenos Aires quelques années auparavant. Quant au « grand but », il y a des chances qu'il soit éducatif.

De retour en France pour la guerre de 70, il publie peu après ce pamphlet antimilitariste : « Pétition aux gouvernants de la France demandant une amnistie, pas de revanche, plus d'armée ». Remarquez le drapeau de la « Section Française de la République Universelle », agrémenté d'un symbole maçonnique : le niveau. L'auteur s'intitule « cultivateur ». La dédicace est adressée « Au citoyen Oscar Durand-Savoyat, Propriétaire-cultivateur à Cornillon en Trièves, près Mens, Isère ». À la fin, il se dit « heureux si la lecture de cette pétition éveille la légitime compassion des gouvernants, et contribue à écarter des populations agricoles le cruel cauchemar militaire. »



Une note autobiographique à la fin de l'introduction nous en dit plus sur son engagement.

« L'auteur a subi soixante et dix-huit jours de prison militaire à la citadelle de Grenoble. Condamné par le conseil de guerre de la 22^e division militaire, pour insoumission à la loi de recrutement : il partit après le Coup d'État du 2 décembre 1851, n'ayant pas 20 ans. L'attentat infâme du parjure et traître Louis-Napoléon frappait sa famille entière, et surtout son père, représentant du peuple, lequel défendait avec énergie la République contre l'assassin qui l'étranglait. Le séjour de la France devenant insupportable, l'Amérique reçut une partie de cette famille.

Les événements du 4 septembre 1870 ressuscitant la patrie française au moment où l'étranger la vendait, l'auteur abandonna tout : femme, enfants, position, etc., et vint faire partie de l'armée des Vosges, souffrant cruellement de la rigueur du froid.

L'extraordinaire fin de la guerre le ramena à Grenoble, où il aurait passé l'été avec ses parents et amis, qu'il n'avait pas vus depuis près de vingt ans, si la Patrie qui naissait de cette fin de guerre, ne l'eut dans sa reconnaissance, emprisonné. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Maximilien est resté l'idéaliste exalté qu'il était dans sa jeunesse. Voici la traduction d'une lettre en espagnol, adressée à Luis Bonaparte (aucun rapport avec « le parjure et traître »), depuis Montevideo le 10 septembre 1907.

« Les chapitres de votre petit ouvrage « Relapsos » sont pleins d'érudition. Une amie et moi l'avons lu avec attention. Vos réflexions sur la femme et le féminisme nous ont interpellés. Elles sont intéressantes et justes. Notre Loge « Les amis de la patrie » reconnaît les aptitudes intellectuelles de la femme au même titre que celles de l'homme. Elle a chargé spécialement les délégués au Convent Français, de défendre, à l'assemblée générale des Loges fédérées

de notre rite, qui se réunissent à Paris ce mois-ci, le projet d'admettre les femmes dans les loges maçonniques à l'égal des hommes. »

C'est vous dire à quel point Maximilien pouvait être utopiste ! Son frère aîné Oscar était peut-être moins idéaliste, mais il n'en tenait pas moins à l'affirmation de ses opinions. En témoigne un incident survenu le 18 août 1880 à la cour d'Assises de l'Isère. Le voici relaté dans un journal anti-clérical.



« Aujourd'hui un incident assez rare s'est produit à l'audience de la cour d'assises de l'Isère. L'un des jurés, M. Oscar Durand-Savoyat, appelé à prêter serment « devant Dieu et devant les hommes » selon la formule exigée, a déclaré prêter serment devant sa conscience, mais non devant Dieu qui n'existe pas. Le président a essayé, mais en vain, de le faire revenir sur sa détermination.

Cet incident fait aujourd'hui l'objet de toutes les conversations et on est unanime à approuver la conduite pleine de calme et de dignité de M. Durand-Savoyat, qualifiée de scandaleuse par le ministère public. »

Aucun détail n'est disponible sur les opinions de Nathaniel. Celles du petit dernier, James, nous sont un peu mieux connues. Débarqué en Argentine en 1864, il semble avoir effectué quelques voyages en France à partir de la chute de l'Empire.

En témoigne ce « Passe-port à l'Étranger valable pour un an » délivré par le Préfet de l'Isère le 29 novembre 1871 au « Sieur Durand-Savoyat, James, natif de Mens, demeurant à Cornillon en Trièves ». Marié le 30 mai 1881 à Buenos Aires, une petite fille, María Sabina, naît l'année suivante. James revient pourtant définitivement en France peu après. À l'exemple de son père et de son glorieux cousin d'Autrans, il se lance en politique, et devient député de l'Isère en 1889. Cela lui vaut une biographie qui nous permet d'en apprendre plus sur son parcours.





« M. James Durand-Savoyat a passé à l'étranger une grande partie de sa vie. À Buenos-Aires, où il a fondé des établissements qui sont en pleine prospérité, il a conquis l'estime de tous et une grande autorité dans les questions d'affaires. Depuis cinq ou six ans, il s'est retiré dans ses propriétés d'Oriol-les-Eaux, près de Mens, où il se livre avec passion à l'étude des questions agricoles, tout en continuant ses relations commerciales avec l'Amérique du Sud, où il exporte les produits français. C'est dire assez que sa compétence sera appréciée à la Chambre lorsqu'il s'agira d'étudier une nouvelle législation douanière. Il se prononcera avec énergie pour la politique de défense économique. »

Sur cette médaille, on lit : « À Monsieur James DURAND-SAVOYAT, député, 31 août 1890. Souvenir du banquet démocratique offert par les électeurs du canton de Mens, Isère ». Je vous parle ailleurs de ces formidables banquets de la fin du XIX^e siècle, émaillés de toasts ampoulés et ponctués de discours aussi interminables qu'indigestes. Celui-là avait réuni plus de 250 convives, ce que l'Avenir de l'Isère du 4 septembre considère comme « un beau succès qui fait bien augurer de l'avenir pour la démocratie de ce canton ».



Dans le même journal, on apprend aussi que :

« Trois jeunes filles, Mlles Anna Bouchayer, Emma Arnaud et Valentine Beaume habillées aux couleurs nationales ont présenté à M. Durand-Savoyat, au nom de leurs écoles laïques de magnifiques bouquets. M. Richard, maire de Mens, a porté un toast à la santé de M. le député qui a remercié et lu un discours très applaudi. »

Maintenant, vous avez le choix : soit nous terminons cette histoire par une des somptueuses harangues prononcées à Mens le 31 août 1890, soit je vous livre la recette originale d'hydromel offerte par les frères Durand-Savoyat dans leur « Manual del Apicultor ». . . Vous dites ? . . . Je l'aurais parié !

« On fabrique de l'hydromel en versant dans un tonneau 25 kilos de rayons, déjà pressés à la main, dans 150 litres d'eau claire. On laisse fermenter, et ensuite on embouteille. Sa saveur est agréable et très rafraîchissante en été. Il peut remplacer le vin au repas. »